

Claire Autant-Dorier

Alain Battegay

Économie morale dans des parcours de migrants entre la France et l'Algérie, et entre la Turquie et la France.

Moments, scènes, lieux et portraits

Ce chapitre se veut plutôt note de recherches qui reprend des éléments et des acquis, à la fois problématiques méthodologiques et de production de données, pour documenter une présentation à deux voix autour des économies morales dans des parcours de migration. Ces recherches portent d'une part sur des moments, scènes et lieux de migration et de commerce entre France et Maghreb, et d'autre part sur des trajectoires et des parcours de familles turques implantées en France.

Ces recherches qui se sont inscrites et ont abordé plusieurs programmes¹ parlent de migrants et non d'immigrés et essaient de se placer dans le mouvement même de

¹ - Le Programme mobilités réseaux territoires, entrepris au Gremmo, avec notamment J. Métral et F. Métral, qui concernait le Moyen-Orient, théâtre de recompositions économiques, politiques, urbaines se traduisant entre autres par l'accroissement des faits de mobilité et de leur importance dans les fonctionnements régionaux, et qui s'est poursuivi par un programme Migrations au Moyen-Orient ;

- une opération de recherches, soutenue par le FAS, sur les stratégies familiales de migrants installés en France et venant de Turquie et d'Algérie, qui a procédé à des analyses de trajectoires socio-spatiales et familiales pour comprendre la manière dont s'organisent ou se réorganisent en migration des parcours d'individus, de familles, de collectifs, et dont se transforment et se reforment, au cours d'itinéraires de migration, liens de parenté, de voisinage, liens communautaires ;

l'expérience de migration, de traiter les migrants comme acteurs et la migration comme activité.²

L'approche socio-anthropologique commune à ces travaux engage des méthodologies qui évitent de ne développer qu'une compréhension de surplomb et tentent de situer à proximité de l'expérience ordinaire des migrants, de leurs récits, des significations que prennent pour eux les espaces qu'ils fréquentent, les sens qu'ils donnent à leurs activités. Cette socio-anthropologie se signale par l'attention qu'elle porte aux constructions sociales, relationnelles et aux modes de socialisation des lieux « en train de se faire » à partir de l'observation et de l'analyse de formes matérielles, de situations, d'interactions. Ainsi nous ne posons pas la « mondialisation » comme un paradigme de l'époque dont nous chercherions les traductions locales, mais nous sommes attentifs à des formes d'articulations de scènes localisées sur des circuits transnationaux, à la manière dont sont identifiées des contraintes et des opportunités dont la structure est elle-même transnationale, aux jeux que cela autorise et qui infléchissent l'univers des possibles et des choix sans les déterminer. L'ethnographie des lieux et des relations, multilocalisée, se détache alors des monographies locales au profit d'analyses microsituées et contextualisées, qui insistent sur des cadrages par l'action et des compétences de cadrage des acteurs, au lieu de faire du cadre et du contexte des éléments d'analyse et de compréhension qui seraient le privilège des analystes, échappant aux acteurs qui y seraient seulement enchâssés.

Les approches socio-anthropologiques des relations entre migrations et territoires et des parcours de migrations que nous proposons privilégient le « faire société » et tentent de tenir ensemble ce que des approches des migrations ont souvent dissocié. D'un côté des approches, en anthropologie ou en sociologie, ont souvent privilégié le culturel ou le social en minorant l'aspect économique ou en l'inscrivant simplement comme un élément de contexte ; de l'autre des approches d'économie politique ont souvent privilégié des analyses concernant les causes et les effets économiques des migrations, sans s'intéresser aux migrations dans leurs mouvements.

- des programmes portant sur les rapports mobilités et territoires et sur différentes formes de socialisation de l'espace par les migrants, (programme circulations migratoires Migrinter, travaux de Alain Tarrus, programme Mobilités et territoires- PUCA, programme nouveaux territoires productifs Lames).

² Battégay Alain, *Le migrant acteur, la migration comme activité*, in Réseaux urbains et territoires productifs, Plan Urbain, Université de Toulouse le Mirail, 1996.

C'est en ce sens que nous entendons le terme d'économie morale, qui figure dans le vocabulaire de la perspective proposée d'anthropologie du voyage :

- économie morale et pas seulement économie politique alors que les migrations ont été souvent lues dans le cadre d'économies politiques de gestion de la main d'œuvre ou faisant de la migration une variable d'ajustement de déséquilibres géopolitiques : le déplacement du regard vers la migration comme activité et pas seulement comme produit ou résultat, et vers le migrant comme acteur est contemporain de la reconnaissance de nouvelles formes migratoires, post-fordistes.

- économie morale et pas seulement approches sociales et culturelles des migrations, des émigrations, des immigrations qui ont été à l'affiche des problématiques se centrant sur les questions de cohabitation, d'insertion, voire d'intégration comme cela a été le cas en France.

Pour mettre en avant la notion d'économie morale selon cette orientation qui articule migrations internationales et anthropologie du voyage, nous proposons de revisiter des approches de territoires et territorialités générées par les migrations entre France et Algérie, puis de parcours familiaux entre France et Turquie.

Migrations et territoires : moments, scènes et lieux entre France et Maghreb

Deux sources de la notion d'économie morale nous guideront plus particulièrement dans le parcours proposé.

D'une part, le lien depuis longtemps souligné et discuté, en sociologie, entre la morale et les mœurs. Lévy-Bruhl, Durkheim, Gurvitch en ont fait un des thèmes privilégiés de leurs réflexions. Mais de manière plus proche, et au-delà d'une perspective conventionnaliste ou au contraire institutionnalisante, référence peut être faite à Walzer qui, dans ses enquêtes philosophiques et historiques, prend le parti de considérer le monde quotidien comme monde moral dont il entend étudier, à l'œuvre, les règles, maximes et conceptions. En ce sens, le caractère moral des faits sociaux fait référence à une moralité « épaisse », intégrée dans les pratiques sociales et à des compréhensions partagées – dans le sens de communes –

concernant « une certaine façon de concevoir les liens qui unissent entre eux les êtres humains et la manière dont ils utilisent les choses qu'ils font pour donner forme à ces relations ».³

D'autre part, la notion de quartier comme région morale et région de signification, héritée de l'école de Chicago⁴. C'est une notion dont la traduction et l'interprétation font débat mais qui s'inscrit dans cette métaphore générique de la ville comme *mosaïque de mondes clos et juxtaposés* (Park), chacun de ces mondes, générant et valorisant des normes sociales et morales. Ces mondes ne se dessinent pas en lien avec des seuls établissements résidentiels et ils ne se conçoivent pas seulement sous la figure du village urbain : ils ne sont pas aussi clos qu'il paraît. Ils se configurent aussi comme morceaux de villes et agencements de lieux où se territorialisent des superpositions éphémères ou durables de populations et d'activités, à partir de leur mobilité spatiale⁵. Les configurations spatiales de ces régions morales ne sont donc pas celle d'enclaves, où prévaudraient des univers de valeurs qui leur seraient spécifiques. À la fois espaces et relations, ces mondes sociaux urbains se définissent en référence à des mœurs socialement acceptés, qui les distinguent et les articulent avec les mondes environnants, formant au total un tableau d'ensemble, une mosaïque. La notion de région morale qui articule lieux et liens, en s'intéressant aux mœurs localement développés, ne fait pas du local un cadre exclusif, plutôt une région d'un ensemble qui l'englobe et qui la spécifie.

Ce sont donc ce parti pris de lecture de la morale dans les pratiques sociales et cette notion de région morale qui nous serviront ici de guide dans la présentation parcellaire de recherches qui ont porté sur des lieux et des liens d'interconnexion entre France et Algérie, entre 1998 et 2002⁶. On se centrera d'une part sur des moments, scènes et lieux de pratiques de change informel et d'activité commerciales formelles/informelles entre France et Algérie, et d'autre part sur l'ordonnement moral et les recompositions d'un petit carrefour urbain des migrations maghrébines à la commercialité affirmée : la Place du Pont à Lyon.

³ Walzer, M. *Sphères de justice*, Seuil 1997.

⁴ Park Robert Ezra, « La ville, proposition de recherches sur le comportement humain en milieu urbain », in *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, traduction et présentation de Y. Grafmeyer et I. Joseph, 1979

⁵ Tarrus Alain, « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Les Annales*, Mobilités n°59-60 - juin-sept. 1993

⁶ Voir aussi sur ce sujet Cesari Jocelyne, (dir), *Les anonymes de la mondialisation*, Cultures et Conflits, L'Harmattan, 2001 ; Péraldi, Michel (dir), *Cabas et containers, Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers à Marseille et Istanbul*, Maisonneuve et Larose, 2001

L'émergence de banquiers informels dans la migration algérienne

On doit à Ahmed Benbouzid, dans le cadre de sa thèse, une étude des pratiques de changes informelles à partir des activités de migrants originaires de la région de Zemmoura et installés en région stéphanoise⁷. Outre qu'elle documente l'implication ancienne des migrations dans les dispositifs de l'économie informelle, notamment par une « économie de la valise » impliquant les familles de l'immigration, cette thèse analyse la formation d'un milieu commerçant en migration et sa constitution progressive au sein d'un champ migratoire Zemmouri. Elle montre notamment comment des pratiques de change informel se sont déployées entre France et Algérie, à partir des années 70, qui se sont développées dans les années 80 lorsque l'Etat algérien a rendu impossible l'accès aux devises auprès des banques. Les changes monétaires se sont alors particulièrement développés en impliquant les migrants à travers des réseaux familiaux et des cercles d'originaires. Des intermédiaires occasionnels sont progressivement devenus *changeurs réguliers* activant des réseaux de collecte et opérant selon des réseaux d'interconnaissance entre les deux côtes de la Méditerranée, voire *banquiers informels*, ouverts à des opportunités d'affaires dans lesquels ils investissaient et prenaient des parts, comme le souligne Benbouzid.

Dans les années 1990, la restriction des visas imposée par les autorités française et la situation de troubles en Algérie a considérablement gêné la circulation des Algériens entre les deux pays, au moment même où l'économie algérienne s'ouvrait en partie au marché et aux produits d'importation. Dans ce contexte, les commerçants algériens en migration ont eu recours de plus en plus fortement aux *banquiers informels* (une figure proche de celle de *notaire informel* qu'a relevé Alain Tarrus dans ses travaux sur Marseille⁸) qui ont été conduits à opérer au-delà des cercles et des réseaux d'originaires.

A Saint-Étienne, ces banquiers exerçaient dans ce que Benbouzid appelle le faubourg stéphanois, une place à la jonction d'une centralité commerçante immigrée et de la ville, faisant de ces lieux un des moments d'un marché parallèle de change. Un espace/temps interconnecté avec d'autres lieux en Algérie, qu'il s'agisse de Bordj Bou Arridj petite ville à laquelle se rattachent nombre de Zemmouris et qui devient alors une plaque tournante en

⁷ Benbouzid Ahmed, « Réseaux financiers et marchés parallèles de devises. Des Algériens dans l'économie informelle », *Revue européenne des migrations internationales*, vol 15, 1999.

- *L'immigration algérienne en région stéphanoise, moments et figures*, L'Harmattan 2004.

⁸ Tarrus Alain, *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, L'Harmattan 1995.

produits d'importations pour l'Est de l'Algérie, ou de Square Port-Saïd à Alger, ou se tenait un marché parallèle de devises très actif.

Des analyses de Benbouzid, nous retenons ici deux points :

- d'une part, que la gestion de la confiance s'est posée de nouvelle manière lorsque la corrélation entre lien d'appartenance et lien de confiance ne suffisait plus à répondre aux nouvelles demandes qui excédaient les limites des liens d'appartenance familiaux, villageois, régionaux. La gestion de la confiance, qui ne s'appuie pas sur la force contraignante de la loi, ne pouvait plus alors s'appuyer sur des dispositifs d'interconnaissance garantissant des recours en cas d'irrégularité. Au lieu d'une confiance enchâssée dans des réseaux d'interconnaissance, ce sont des dispositifs que Benbouzid appelle de *confiance méthodique* qui auraient alors été mis en œuvre, permettant un contrôle en temps réel de l'effectivité des échanges financiers. La construction progressive d'une relation d'affaire, incluant une négociation sur les taux de change et des dispositifs relationnels coordonnés entre France et Algérie, permet de vérifier sur l'instant la conformité des échanges à l'accord initialement et oralement conclu. Au lieu que la confiance soit conçue sur la base d'un *code de conduite à la fois implicite et partagé* en raison d'une appartenance à un ordre social local, elle est au contraire désormais construite dans la relation par des procédures de vérification immédiate. Ce qui est présupposé et partagé, ce n'est pas la confiance, mais la méfiance. Ce moment marque une tension entre les routes du change informel qui se multiplient tant elles sont sollicitées et les réseaux anciennement constitués, débordés par la demande ;

- d'autre part, que la question de la visibilité s'est aussi posée de nouvelle manière à ces « *banquiers informels* » : alors que cette fonction requiert de la discrétion qui était autrefois assurée par une limitation de leur visibilité aux réseaux d'originaires, l'élargissement des réseaux de change impose à ces *banquiers informels* un certain affichage public pour être identifiés comme tels et accessibles. La gestion des limites de la visibilité publique suit en partie les lignes de frontières qui séparent le légal du légitime, le légalement correct du socialement accepté. Elle parie sur des sphères de visibilité dissociées plutôt que sur le couple visible/clandestin, et sur la légitimité de cette dissociation au regard de ceux qui participent de ces activités. Ces pratiques de change qui mobilisaient à l'époque non seulement les banquiers mais de nombreux migrants (familles, commerçants, businessmen,

retraités...) signalent ainsi des lignes de partage en termes d'économie morale, qui s'inscrivent plus largement comme caractéristiques de mondes sociaux à la fois localement situés mais aussi distribués dans des villes éloignées et interconnectés.

Changement d'échelle dans la lecture de ces pratiques de change informel : incursion dubaïote

Dans les activités de change informel observées entre France et Algérie en 1997-2000, Dubaï est signalé de manières multiples : c'est une destination d'affaires, un lieu de transit des marchandises, un relais pour grossistes, un point d'ancrage et un lieu de croisements de réseaux.

Nous avons eu l'occasion de visiter un de ces points de réseaux à Dubaï, cité-Etat dont l'ordonnancement moral, la mise en cohésion sociale, la mise en cohérence logistique sont complexes et mériteraient de longs développements⁹. Signalons seulement que par sa flexibilité qui fait de la loi ou de la règle un point d'appui aux régulations, ses ouvertures larges aux mobilités favorisant les affaires et sélectives aux migrations, Dubaï s'affirme depuis plusieurs années comme une place de commerce transnationale particulièrement active. Et probablement un des lieux de commutation où s'officialisent des échanges et des circulations économiques informelles, tandis que s'informalisent des échanges et des circulations économiques officielles.

Concentrons-nous plutôt sur l'activité d'une de ces officines (1998-2002) qui opère en lien avec le marché algérien pour comprendre comment les courants d'échanges se sont développés de manière suffisamment importante pour être notés par les statistiques dubaïotes, en dehors d'accords économiques d'Etat à Etat qui ne sont intervenus qu'après.

⁹ Cf Heard-Bey, F., 1999, *Les Émirats arabes unis*, Karthala, 494 p. (traduction de *From Trucial State to United Arab Emirates*, Longman Group, 1982) et 1982, « Le développement d'un Etat-cité maritime dans le Golfe: l'exemple de Dubayy », in Bonnenfant, P.(dir.) *La Péninsule arabe aujourd'hui*, CNRS, Paris, p 523-557. Sayegh, F., 1998, « Merchants' role in a changing society the case of Dubaï 1900-90 », in *Middle Eastern Studies*, vol n°1, p 87-102 ; Dumortier B., et Lavergne M., *Dubaï et la mondialisation : du souk à la zone franche*, Éditions du temps, p1-28, 2002 et « Dubaï, ville du pétrole ou projet métropolitain post-pétrolier », in *Annales de géographie*, n°623, p 41-59. El Ghoul, B., 2001, « Les transformations d'une cité-marchande : Dubaï 1971-2001 Impact global et dynamique interne », in *Monde arabe Maghreb-Mashreq*, n°174, p 70-74 ; Marchal, R., Adelhah, F., Hanafi, S., 2001, *Dubaï: cité globale*, CNRS, Paris, 134 p ; Battegay, A., « Dubaï : économie marchande et carrefour migratoire. Etude de mise en dispositif », in *Mondes en mouvement, migrants et migrations au Moyen Orient au tournant du XXI^e siècle*, IFPO-Karthala, 2005, p 271-293.

Les activités de cette officine d'import-export sont centrées exclusivement sur l'Algérie, et ses fonctions d'intermédiaires sont multiples: prospection de fournisseurs sur les marchés asiatiques, mise en relation avec des acheteurs algériens qu'ils orientent et qu'ils accueillent, agents maritimes pour l'expédition et la réexpédition des marchandises, transitaires, mais aussi « *banquiers informels* ». Eux-mêmes payent en partie leurs propres fournisseurs en jouant sur des traites et des lettres de crédit pour permettre que leurs propres clients les payent à réception des marchandises arrivant en Algérie, ce qui leur fait jouer un rôle de caisse de crédit au risque d'un déséquilibre permanent de leur trésorerie. Par ailleurs, sur les fonds propres qu'ils arrivent à dégager, ils commencent à être eux-mêmes importateurs, prenant des parts dans des opérations et pas seulement commissionnaires.

Dans leurs relations avec leurs clients et partenaires algériens, la confiance est nécessaire, non seulement comme dans toute activité commerciale, mais au regard de la part d'informalité de leurs activités. Certes, ces entrepreneurs bénéficient d'un capital de confiance : ils viennent d'une petite ville algérienne de l'Est où tout le monde se connaît, « *les gens savent se reconnaître, il savent qui est le fils de qui et qui est dans quelle famille et ainsi de suite, tout ça joue beaucoup sur la confiance* ». Mais cette confiance-là ne suffit pas dans leurs affaires.

Elle est cruciale pourtant dans le système des transferts d'argent lié à leurs activités, qui nécessite d'autant plus de recourir au réseau financier et informel et à de l'argent liquide, que les écarts sont importants entre les taux de change officiels et les taux du marché parallèle, et que les banques n'acceptent pas à Dubaï les lettres d'accréditation ni les documents bancaires venant d'Algérie.

Ces transferts d'argent s'effectuent sur un marché qui n'est pas seulement alimenté par des particuliers ou des petits entrepreneurs, mais passe également par des sociétés et des opérateurs mal identifiés. Les intermédiaires se multiplient et on ne sait jamais à qui on a à faire. « *Il y a des recruteurs et toute une chaîne d'intermédiaires qui s'articulent sur des sociétés fictives. Le fait de procéder à une première opération test et de suivre chaque étape ne suffit pas à garantir la fiabilité de toutes les opérations* ».

En réalité, la confiance n'est jamais acquise d'emblée dans le cas de nouvelles relations. Elle ne s'acquiert qu'à l'expérience qui montre que les gens tiennent ou non leurs engagements commerciaux et financiers, qu'ils sont fiables ou non, qui semble relever d'une

éthique de la performance selon le terme de Véronique Manry¹⁰. Mais même dans ce cas, un doute subsiste, qu'il s'agisse d'accidents de parcours que peuvent connaître des clients ou partenaires, ou même de stratégies élaborées qui consiste à s'introduire progressivement dans les affaires et à en sortir par un coup d'éclat.

La méthode de vérification simultanée des transferts n'est donc pas toujours adaptée à des transactions qui s'étalent dans le temps, multiplient et renouvellent les intermédiaires. Même la *hawala*¹¹, mode de transfert à distance d'argent sans déplacement de personnes physique ni recours à des systèmes bancaires, par ailleurs souple et bien adapté à de nombreuses situations, ne semble pas ici pertinente. Les dispositifs à l'œuvre de la gestion de la confiance dans ces activités d'intermédiaires comportent des risques et une part d'imprévisibilité, qui là encore témoignent d'une tension entre les routes et les réseaux, débordés par la demande.

Une autre caractéristique du caractère informel de leurs activités d'intermédiaires en partie déclarées et visibles vient de leur rapport à l'Etat algérien et particulièrement aux douanes algériennes qui définissent les produits importables, et leur niveau de taxation.

A Dubaï, les nombreux clients algériens qui recouraient à leurs services dans les années 94-96 étaient souvent des gens coincés dans l'inactivité, qui voulaient bouger et essayaient de rentrer dans le business. Ces clients arrivaient alors avec de l'argent en liquide pour pouvoir payer la marchandise qu'ils voulaient importer. Mais progressivement ils ont compris qu'il valait mieux ne pas venir avec une liste de produits prédéfinis comme au début, être attentif aux opportunités du marché, et être en contact permanent avec l'Algérie – le téléphone joue un rôle essentiel – pour connaître les nouvelles données fiscales. Des réglementations peuvent en effet intervenir avec effets immédiats qui interdisent l'importation de certains produits ou les surtaxent soudainement, du jour au lendemain, parfois sur un coup de téléphone et de manière immédiatement effective. Même les douaniers qui sont dans les réseaux d'acheminement des marchandises ne peuvent rien faire. Dans ces

¹⁰ Manry Véronique, « Etre en affaire, compétences relationnelles, éthique de la performance, et ordre social dans les réseaux commerçants au marché aux puces de Marseille », in *Cabas et containers*, op.cit.

¹¹ Marchal R *Dubaï: le développement d'une cité entrepôt dans le golfe*, Les études du CERI, n°, Juin 1997, 35 p., M-A Pérouse de Montclos, « Réseaux financiers, diaspora et hawilad : le rôle clef de la péninsule Arabique entre l'Occident et la Somalie », *Autre-part* n°16, l'Aube, 2000 pp. 99-116, Monsutti, A, « Guerres et Migrations, Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan », *Recherches et travaux de l'Institut de Neuchâtel*, n°17, 2004.

conditions, il n'y a pas de capacité de prévision mais seulement de réaction, et le maître mot est la flexibilité et l'opportunité.

Tout cela donne à leur activité une allure de course permanente contre l'Etat qui, pour sa part, dénonce les activités de contrebande comme des activités de profiteurs. Une course contre l'Etat qui loin de leur être spécifique prend en ces années l'allure « d'un sport national », et qui participe de cette *économie de bazar* selon le terme utilisé à cette époque par les Algériens pour caractériser la situation créée par l'ouverture économique en Algérie¹². La négociation constante de l'acceptabilité sociale du comportement des entrepreneurs ne se conduit pas ici seulement individuellement et de manière situationnelle. Elle implique non seulement des chaînes commerçantes (intermédiaires, partenaires, clients, publics et témoins) mais aussi des places de commerce qu'il faut réintroduire dans l'analyse pour prendre la dimension des cultures économiques et sociales qui se développent au sein de collectifs autorisant des passages incessants entre légal et illégal, formel et informel.

Au cours de ces années, de nouvelles centralités et places commerçantes¹³ sont apparues dans de nombreuses villes de l'Est algérien et à Alger même. Ces « marchés Dubaï » proposent des marchandises en provenance du Sud-Est asiatique (électroménager et bien d'équipement domestique, petit outillage, quincaillerie, accessoires ménagers, articles de ménage, produits de consommation alimentaire non périssables...). Ils se localisent dans des espaces délaissés aux périphéries des grandes villes et dans des quartiers péri-centraux (Alger, Constantine), et font de villes moyennes et de petites villes (El Eulma, Ain M'lila, Ain Fakroun, Bir El Ater) « des plaques tournantes » et des lieux-entrepôts d'un trafic de marchandises organisé à l'échelle du pays. Dans ces petites villes et villes-moyennes, des espaces de chalandise constitués par des importateurs-commerçants prennent l'allure de nouvelles centralités commerçantes, infléchissant l'organisation urbaine et les activités économiques locales. Ces « marchés Dubaï » signalent l'envergure de ce mouvement de migration et d'activités commerçantes qui a pris à partir d'Algérie dans les années 93-94 l'allure d'un mouvement social.

¹² Péraldi, M, « Réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », in *Cultures et conflits*, n°33-34, 1999 ; Benderra, O, 2002, « Économie Algérienne 1986-1988: les réseaux aux commandes de l'Etat » in Cesari, J.(ed.), *La Méditerranée des réseaux, Marchands, migrants et entrepreneurs entre l'Europe et le Maghreb*, Maisonneuve et Larose.

¹³ Spiga, S., 2002, « De l'émergence de nouvelles centralités commerciales dans les villes algériennes », communication au colloque « Economie de Bazar dans les métropoles euro-méditerranéennes », Lames, mai 2002 ; Battegay, A., « Dubaï : économie marchande et carrefour migratoire. Etude de mise en dispositif », in *Mondes en mouvement, migrants et migrations au Moyen Orient au tournant du XXI^e siècle*, IFPO-Karthala, 2005, p 271-293

La Place du Pont à Lyon : lieux, moments et scènes

Des indications sur les recompositions de la Place du Pont compléteront le parcours proposé, dans la perspective d'une anthropologie du voyage des migrations internationales.

La Place du Pont, est un petit morceau de ville aux contours incertains, espace résiduel enchâssé dans l'histoire urbaine de la rive Gauche de la ville de Lyon et de la ville centre¹⁴. D'un côté, elle figure un espace en transition, qui a fait et continue à faire l'objet de successions d'usages. Héritier d'une histoire ancienne qui remonte au Moyen-Âge, et toute entière marquée par la figure de la Porte et du Pont, ce morceau de ville, ancien faubourg populaire, fait l'objet, au cours du XX^e siècle, de nombreuses transformations. Depuis les années 50, un double mouvement de réduction spatiale du vaste morceau de ville dont elle participait, et de spécialisation commerciale lui donne son nom actuel en la faisant devenir, à partir des années 70, un haut lieu d'approvisionnement des populations maghrébines. Malmenée par des opérations de rénovation urbaine à partir de la fin des années 80 qui l'enclavent et la restructurent en partie, la Place du Pont résiste néanmoins, dans son identité urbaine progressivement affirmée, par sa commercialité.

De l'autre côté, la Place du Pont figure une « centralité immigrée »¹⁵ à la commercialité affirmée faisant repère dans les milieux des migrations à l'échelle des résidents de la ville, de l'agglomération et de ses banlieues, de l'aire urbaine, et bien au-delà en Algérie. Elle est connue notamment dans l'Est algérien par des Algériens qui ignorent tout des autres lieux de la ville. La Place articule des ancrages anciens des migrations maghrébines en région lyonnaise, aux passages actuels qui en font un repère et un moment dans des parcours de mobilité et de migrations, un temps urbain et un espace de ressources plutôt qu'un quartier-village.

¹⁴ Sur la Place du Pont, voir Belbahri Abdelkader « Réseaux sociaux, centralités urbaines et stratégies d'implantation commerciale, La place du Pont à Lyon », *Rapport pour le Plan Urbain*, 100 p, 1988 ; Rautenberg Michel, « Formes et pratiques du commerce ethnique autour de la Place du Pont à Lyon », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1989, p 109-12 ; Lequin Yves, *La mosaïque France*, Paris, Flammarion, 1989 ; Massard-Guilbaud Geneviève, *Des Algériens à Lyon, de la Grande guerre au Front populaire*, L'Harmattan-CIEMI, 1995 ; Begag Azzouz, *Place du Pont ou la médina de Lyon*, Autrement, Série monde n°96, 83p, 1997.

¹⁵ Sur la notion de centralité immigrée et minoritaire dans les villes françaises, cf. notamment Toubon Jean-Claude, Messamah K, *Centralité immigrée, Le quartier de la Goutte d'Or*, L'Harmattan-Ciemi, 1991 ; Guillon Michèle, Taboada-Leonetti Isabelle (1986), *Le triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris*, L'Harmattan-Ciemi ; Raulin Anne (1988), « Espaces marchands et concentrations minoritaires. La Petite Asie de Paris », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol LXXXV/ TARRIUS, op. cit. ; Péraldi (dir) op. cit.

Trois éléments forts ressortent des recompositions actuelles de la Place du Pont que nous avons observé au tournant des années 2000 qui en marquent l'économie morale et qui concernent sa configuration spatiale, ses offres commerçantes et sa commercialité, ainsi que ses usages urbains¹⁶.

L'économie morale des lieux: entre valorisation et dévalorisation

La tension entre dévalorisation par la société locale et valorisation dans les parcours de migration est constitutive de l'économie morale des lieux. La Place du Pont participe en effet de ces centralités immigrées dont la formation, l'existence et l'activité sont attestées dans certaines villes françaises depuis plus d'un demi-siècle, et qui sont loin d'avoir été programmées. Leur histoire urbaine ressemble plutôt à celle d'espaces en déshérence apparus dans les plis des évolutions urbaines (recomposition de la centralité marseillaise pour Belzunce, difficultés de commercialisation d'un grand ensemble urbain pour le triangle de Choisy et la petite Asie de Paris, construction des grands ensemble en banlieue pour la Goutte d'or...), presque à l'insu des sociétés locales comme opportunités d'installation résidentielle et commerciale pour des migrants entrant dans les villes¹⁷. Au lieu de se développer selon les seules logiques de ghettos ou de villages urbains, certains de ces quartiers en transition se sont recomposés en lieux d'échange et en places commerçantes « étrangères ». Si en effet les premières implantations commerçantes s'inscrivent dans des logiques de proximité, leurs dynamiques marchandes les émancipent en partie des lieux : elles captent des clientèles qui ne viennent pas du quartier, deviennent des espaces marchands à l'échelle des agglomérations et des aires urbaines pour des populations « spécifiques », se branchent sur des circulations transnationales de populations et de marchandises, diversifient leurs points et leurs réseaux d'accès. Le quartier initial devient alors une scène commerciale attractive dont l'adresse est valorisée, et un ancrage de dispositifs à la fois locaux et transnationaux. La commercialité s'affirme comme un des vecteurs de l'attractivité de ces quartiers qui prennent l'allure, non d'enclaves résidentielles et commerciales, mais de centralités « immigrées » auto-produites¹⁸.

¹⁶ Battegay A., « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée, espaces et mondes. Le cas de la Place du Pont à Lyon », *Revue européenne des Migrations internationales*, Octobre 2003, n°19, pp. 9-22 ; « Les frontières de la Place du Pont, "centralité immigrée" de l'agglomération lyonnaise et lieu ressource de ritualités minoritaires », in Battegay A, Barou J, Gegerly A., *La ville, ses cultures, ses frontières*, L'Harmattan, 2004, pp. 167-165 ; « "Centralités immigrées", formes urbaines et mobilités d'approvisionnement. La localisation, l'attractivité et la commercialité de la Place du Pont à Lyon », in Bonnet et Aubertel (eds), *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, 2005, pp.109-121

¹⁷ Voir également Guilamoto, *Les immigrés dans le tissu urbain: Berlin, Londres, Paris*, Plan Urbain 1990

¹⁸ Tarrus Alain, op.cit.

La Place du Pont est une centralité de ce genre, une centralité immigrée enchâssée dans l'histoire urbaine de la ville de Lyon, au regard de laquelle elle apparaît comme une configuration résiduelle, dévalorisée dans l'actualité urbaine. Si localement c'est un morceau de ville, dégradé et en transition, sous tutelle administrative, politique et urbaine qui fait officialité, la « Place du Pont » vaut comme lieu-dit dans les langages vernaculaires des migrants. Elle se décrit alors en lignes commerciales et en emplacements de ressources plutôt qu'en quartier ou en unité de voisinage aux frontières délimitées, en moments autant qu'en espaces, en repères dans des circulations urbaines et migratoires plutôt qu'en contiguïtés territoriales d'un espace de proximité.

Sur place, des juxtapositions de micro-lieux trament sa composition et rendent sensibles des différences de socialisation simultanée : des espaces « réhabilités » et des emprises qui tentent de l'inscrire dans une modernité urbaine de bureaux et d'immeubles de verre et de fer voisinent avec un ensemble de façades et recoins laissés à l'abandon, tandis qu'un ensemble d'emplacements commerciaux et de regroupements discontinus forment des réseaux denses d'usages qui témoignent de leur valorisation.

L'économie morale de l'offre commerçante : entre normes d'appartenance et normes marchandes.

L'enquête sur la commercialité de la Place et son attractivité a porté sur ses offres commerçantes et a montré qu'elles attirent des clientèles qui n'en sont plus captives.

De grands réseaux de distribution proposent désormais des produits adaptés à ces clientèles dont les univers d'approvisionnement se diversifient, et d'autres lieux, dans la ville et l'agglomération, proposent à ces clientèles des offres concurrentielles ou complémentaires. Dans ces conditions, la Place confirme certaines de ses spécialités : son offre concentre des services aux déplacements et à la mobilité (sociétés d'autocars, agences de voyages, de téléphonie) ainsi que des produits « spécifiques » (boucheries hallal, magasins liés aux approvisionnements lors des mariages : boutiques de robes de mariées et de soirées, bazar, bijouteries...). Mais la Place n'est plus seulement un espace conservatoire de produits « traditionnels » : elle devient également une scène commerciale de la ville immigrée où se mettent à l'épreuve de nouveaux produits et de nouveaux services. C'est un espace vitrine où s'exposent et se mettent à l'épreuve de nouveaux produits et services (charcuterie halal, magasins de pompes funèbres musulmanes, boutiques d'organisation de fêtes et de cérémonies de mariage, librairies), et où se commercialisent des services qui auparavant

étaient assurés dans des cadres familiaux, domestiques, ou sous des monopoles « communautaires » (le rapatriement des corps, le tatouage des mains de la mariée).

Pour maintenir sa valeur auprès de ses clientèles et en rechercher d'autres, la Place renouvelle ainsi son offre en l'ajustant à des demandes de clientèles dont les modes de consommation et les pratiques d'approvisionnement se diversifient et en l'ouvrant à de nouvelles clientèles aux consommations exotiques. Elle renégocie aussi, dans sa commercialité, les liens entre valeurs traditionnelles et valeurs d'innovation, entre normes de confiance et normes de qualité, entre normes d'appartenance et normes marchandes. Le fait de partager des mêmes appartenances régionales, nationales ou religieuses ne suffit plus à établir une confiance dans la qualité ou dans l'authenticité des produits. C'est le cas de la viande halal, dont chaque consommateur doutait qu'elle le soit véritablement, mais faisait confiance à son boucher. Pourtant chacun savait que les bêtes les moins belles étaient réservées au circuit halal qui représentait un débouché porteur vers le marché captif des musulmans. Des labels apparaissent aujourd'hui certifiant la conformité de l'abattage aux règles rituelles : ces labels rassurent les clients qui continuent à accorder néanmoins à la réputation et à la relation personnelle avec le boucher une grande importance. C'est aussi le cas des transports par car, qui sont le fait de grands opérateurs internationaux, mais aussi d'entreprises de petite envergure dont les publicités affichent le nom du patron, comme garantie de la qualité du service. Mais les compétences de métier et la réputation familiale ne sont plus les seules normes marchandes qui comptent au regard des clientèles.

L'économie morale de l'activité commerçante: commercialité enchâssée et effets de considération

L'analyse des usages de la Place montre que sa commercialité est fortement insérée dans des pratiques urbaines et des rythmes d'approvisionnement qui ont des dimensions sociales, culturelles et urbaines autant qu'économiques. La commercialité de la Place conjugue, en effet, différents registres d'usages et articule approvisionnement et sociabilités de multiples manières : les populations qui la fréquentent, à la fois clientèles et publics, viennent s'approvisionner en relations autant qu'en significations, en produits autant qu'en services, en ambiance autant qu'en connaissances. La Place est un « lieu où vient

s'approvisionner la culture¹⁹» et sa commercialité urbaine, qui se manifeste dans les affichages et les façades commerçantes, s'exprime aussi en scènes et en espaces-temps.

Le mois de Ramadan donne à la Place du Pont un rôle original à l'échelle de la ville et de l'agglomération. Pour les populations musulmanes de Lyon et de la région évaluées à près de 200 000 habitants, ce mois représente un temps fort de leur fréquentation du quartier : il est un des rares espaces de la ville-centre où les pratiques communautaires liées à cet événement sont publiquement affirmées et mises en scène collectivement sur un mode commercial. Au moment du Ramadan, le centre attractif de la Place du Pont se déplace vers « l'intérieur » du quartier où se tient depuis près de 10 ans un marché temporaire de plein air, dit marché « sauvage », tandis que les commerces soignent l'accueil de leurs clients et réorganisent leurs activités.

La commercialité de la Place participe alors à une scénographie d'accueil et montre sa réactivité à des agendas religieux qui rythment les fréquentations des lieux et leur donnent une partie de leur sens. Elle participe de la formation urbaine d'un espace de ressources pour des populations en migration dont les pratiques, les rythmes, les demandes d'approvisionnement, se diversifient tout en articulant des dimensions économiques, sociales, culturelles, religieuses. C'est un monde urbain qui affirme publiquement des mœurs minoritaires à l'échelle de l'agglomération, un des espaces publics d'une « ville immigrée », un des lieux de passage au public et à la commercialité dans la ville.

L'économie morale de la Place : ambiguïté d'un quartier louche

Les observations et analyses que nous avons présentées montrent que la commercialité de la Place ne se limite évidemment pas à sa réputation de marché de la drogue et de lieu de tous les trafics. En procédant de la sorte nous n'avons pas voulu esquiver la question, mais proposer dans un premier temps une sorte de version « épaisse » de la Place comme région morale, avant d'en venir à sa réputation de quartier louche.

La drogue, le trafic, le travail au noir font en effet partie des réputations de la Place, renforcées par les discours des autorités publiques à son égard, qui en font des arguments de

¹⁹ Selon l'expression de Anne Raulin, *L'ethnique est quotidien ; Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, L'Harmattan, 2000.

stigmatisation notamment lorsqu'elle est devenue, au tournant des années 2000, un lieu vitrine de la politique sécuritaire de la nouvelle municipalité.

Notons d'abord que, vues de la Place, ces activités n'ont pas toutes le même statut moral et que leur écart aux normes officielles ne suffit pas à les caractériser. Ainsi, le fait de donner du travail au noir à des femmes dont on sait qu'elles sont en difficulté en leur confiant la confection de plats distribués par des traiteurs au moment des mariages, apparaît comme une aide qui leur est apportée autant qu'une exploitation. Ce qui n'empêche pas que le travail au noir constitue aussi une concurrence dont se plaignent ceux qui ont pignon sur rue, et alors même que ce travail au noir est souvent une première étape dans les parcours d'accès à une activité déclarée : les traiteurs qui sont passés à l'officialité, ou les boutiques d'organisation de soirées vis-à-vis des DJ informels. Mais une légitimité sociale est reconnue au travail au noir qui n'implique pas une qualification morale de ceux qui les pratiquent : untel, par exemple, connu sous le titre de Hadj, fait du transport clandestin, ce qui n'entache pas pour autant sa moralité.

La drogue est un type de délit particulièrement souligné par la presse locale. Le circuit du commerce de la drogue se déroulait, en 2000-2002 en partie au grand jour, parfois plus discrètement : des dealers assuraient un service régulier, des guetteurs orientant les acheteurs en voiture, d'autres interpellant des clients potentiels. Ils bénéficiaient en cet espace, d'une tolérance à l'égard d'une activité qui était une des ressources économiques de la Place et à l'égard de la consommation de plantes faisant partie des stimulants habituels, même si se manifestait une crainte et une réserve vis-à-vis de ces circuits et de ceux qui y sont impliqués. Les témoins se contentent le plus souvent de faire comme s'ils n'avaient rien vu : on peut lire, dans cette attitude, une relation de complicité active ou passive, mais on peut aussi y lire une attitude de réserve, du « ça ne me regarde pas » et de l'ambiguïté morale caractéristique des cultures de carrefours qui se développent à la frontière de plusieurs mondes et de plusieurs mentalités.

L'ambiguïté fait en effet partie des mœurs de ce carrefour qu'est la Place. La tension entre le caché et le visible n'est pas seulement celle de clandestins, d'une économie informelle ou de réseaux religieux souterrains, dont les rumeurs nourrissent la réputation du quartier, alimentées par des faits divers provenant souvent de sources policières. Les rumeurs, sur place concernent aussi les passe-droits dont bénéficierait tel ou tel, grâce à « ses relations » avec les autorités, avec tel responsable ou réseau politique, avec tel ou tel appui. L'hypocrisie des responsables publics fait l'objet de commentaires récurrents et semble avoir

la force de convictions partagées dans le quartier. Le langage des élus et des responsables est en effet perçu comme chargé de sous-entendus, entretenant des confusions entre dégradation du quartier et caractère arabe de ses habitants : leur souci affiché de rénover le quartier est souvent entendu comme une volonté de chasser les Arabes du quartier qui n'oserait pas être énoncée aussi crûment. Certains commerçants, quand ils sont énervés, parlent même de maffia, en désignant des têtes d'affiches qui sont des personnages publics et officiels. L'« *indic* » est un personnage souvent mentionné. Des interlocuteurs qui disent être bien informés font état de piles de dossiers concernant les gens du quartier et que détiendraient les policiers : « *Ils savent tout* » est une réflexion qui revient souvent. Le quartier serait ainsi sous contrôle en ce qui concerne les activités illégales régulières qui seraient préférables d'avoir sous la main au lieu de les disperser.

Les « hommes debout » : un emblème de l'économie morale de la place

La porosité entre ce qui est toléré localement et ce qui est interdit légalement est visible dans des scènes de la Place elle-même : sur la Place Gabriel Péri, la « Place des *hommes debout* », l'illégalité se passe quasiment sous les yeux de la maréchaussée qui procède à des vérifications de papiers, à des interpellations ainsi qu'à des interventions en cas de bagarre.

Le marché des « hommes debout » forme en effet un des mondes, une des images, un des emblèmes, une des ambiances de la Place. Le terme désigne des regroupements d'hommes, majoritairement maghrébins, qui se retrouvent aujourd'hui obstinément en un même lieu, au pied du Clip, prolongeant des rituels urbains de rencontres attestés dès les années 60, activant un petit « marché aux puces » dont les transactions se concentrent ou s'étalent autour du quartier en tenant compte de l'accessibilité réduite et des pressions policières.

Les *hommes debout* sont une des figures de la Place au regard de la presse et des autorités locales, des passants des habitants, de ceux qui fréquentent la Place, commerçants et clients. Cette image « d'hommes debout », se regroupant obstinément en un même lieu et activant un petit « marché aux puces », a renforcé l'image de la Place comme un quartier louche. L'étalage d'objets disparates et sans grande valeur (vêtements d'occasion, montres, ustensiles de maison), et la revente de matériel (portables..) dont la provenance est incertaine ont renforcé l'image d'un quartier de *deal* où les revendeurs travaillent dans les rues, de

manière particulièrement visibles, et dont les transactions se concentrent ou s'étalent autour du quartier, tenant compte de l'accessibilité réduite et des pressions policières.

Ces regroupements reprennent une ancienne tradition datant de plus d'un quart de siècle, d'un ensemble de pratiques articulées et difficilement dissociables, de rencontres, de sociabilité et d'informations à l'échelle de la ville. Plusieurs de nos interlocuteurs nous ont ainsi raconté que c'est là qu'ils avaient réussi, lors de l'éboulement d'une partie d'Alger en novembre 2001, à avoir des nouvelles de leurs familles alors que toutes les lignes téléphoniques étaient coupées, grâce à des rencontres d'originaires qui venaient d'arriver. D'autres viennent chercher ici des informations pour de bonnes affaires : lots à acheter, voitures d'occasion, fonds de commerce. D'autres, et parfois les mêmes, viennent pour changer de l'argent (plusieurs de nos interlocuteurs parlent en plaisantant de ce regroupement comme de « Wall Street » : « *Si tu veux savoir le cours de l'or et du dollar, il n'y a pas mieux pour se renseigner* »). D'autres encore viennent chercher des ressources (des plans, du travail, des adresses) alors qu'ils sont en situation d'urgence et de précarité, et d'autres encore passent par le lieu des « hommes debout », une des portes du quartier pour aller chercher de la drogue.

Ces regroupements plurifonctionnels dessinent un monde d'hommes dont l'organisation sociale est plus complexe qu'il n'y paraît : des observations montrent comment des anciens de l'immigration en ont fait un lieu d'activités et de présence relativement régulière alors que les lieux de rencontres qu'ils fréquentaient à proximité de leurs habitations se sont défaits, les anciens n'étant plus là ou les cafés ayant disparus. C'est aussi un lieu d'accueil pour ceux qui viennent d'arriver parfois dans l'urgence ou dans des situations de clandestinité, à la recherche de relations et de ressources, de travail, de papiers, qui viennent ici chercher « le fil » (*el khat*). C'est encore un lieu où apparaissent de nouveaux acteurs : en 2000-2003, des populations de l'Est européen, identifiées sous le nom de « Roumains » s'y retrouvaient et utilisaient les lieux comme une occasion de marché, des fourgonnettes apportant des vêtements et des objets destinés à la vente.

Ces différents usages font de la Place un lieu d'intrigues qui alimentent des tensions et des rumeurs. Tel commerçant riverain lors d'une réunion publique a porté haut et fort la plainte de l'insécurité et de la gêne provoquée par les « hommes debout ». Des témoins proches tentent de dissocier, parmi ces hommes, les anciens de l'immigration qui font partie de la Place même s'ils n'y habitent pas, des étrangers qui viennent d'ailleurs et font de la Place un lieu de rassemblement et de trafic qui nuit à son image et à la réputation de tout le quartier. Des habitants soulignent le climat de tension qui prévaut de manière quasi

permanente, faisant autant référence à la présence policière qui effectue des contrôles, de plus en plus fréquents et visibles durant les campagnes électorales, qu'aux sollicitations des occupants de la Place qui les insécurisent. Ceux qui fréquentent le quartier occasionnellement émettent des avis partagés : certains trouvent que les « hommes debout » font tache et qu'ils nuisent à l'image du quartier, tandis que d'autres sont positivement intrigués par l'animation du lieu alors que la ville est déserte le dimanche après-midi. D'autres encore remarquent, en le déplorant ou en s'en félicitant, que cette présence marque l'échec de l'opération de « rénovation-nettoyage » du quartier, et certains soulignent, avec admiration, la force des habitudes et la ritualisation de cet espace de rencontres, qui persiste en dépit de toutes les tentatives, urbanistiques et policières qui visent à déloger les « hommes debout ».

Les lignes de partage de ces appréciations entremêlées ne permettent pas de rapporter ces avis au fait d'habiter le quartier, d'y tenir commerce ou de venir s'y approvisionner, au fait d'être d'origine maghrébine ou de ne pas l'être, au fait d'être une femme ou un homme, un jeune ou un vieux. Mais, à la conjonction de ces avis, « les hommes debout » s'imposent comme une des figures de la Place, lieu-carrefour au destin urbain incertain articulant passage et ancrage. Ils en forment un des mondes, une des images, un des emblèmes, une des ambiances, manifestant là, dans l'économie morale de leurs activités, une porosité entre accessibilité réservée et visibilité publique, entre illégal et illégitime, entre interconnaissance et inter-reconnaissance.

Les moments, scènes et lieux que nous venons d'évoquer participent d'une économie morale des voyages de migrations transnationales, dont les opportunités sont à la fois datées, à la conjonction de plusieurs calendriers et dont les routes et réseaux articulent ancrages et passages selon des temporalités de moyenne durée. Ils participent à la territorialité de populations migrantes qui interconnectent des espaces discontinus et dessinent aussi des espaces du mouvement lui-même : non seulement lieux de départs, lieux relais et d'établissement, espaces d'ancrages et de passages mais aussi espaces de l'entre-deux, routes de migrations et carrefours urbains, qui croisent la géographie des territoires des sociétés locales.

L'économie morale de ces parcours migratoires est marquée par deux grandes tensions : d'une part la tension illégal/illégitime qui se retrouve fortement dans certaines pratiques migratoires comme dans l'ordonnancement de certains lieux et, d'autre part, la tension visibilité/invisibilité comme principe des « régions morales » que les migrants instituent par leur socialisation de l'espace. Ces tensions, éphémères et durables, sont en

devenir : elles recomposent des normativités, qui sont à la fois celles des territoires que ces migrations traversent et celles des territoires que génèrent ces mouvements de migrations eux-mêmes.

Configuration des réseaux et recomposition des attachements dans des parcours de migrants turcs en France

En écho à l'analyse de l'économie morale proposée à partir des territoires où elle prend corps, il s'agit dans ce deuxième temps de saisir celle-ci à partir des parcours singuliers de familles migrantes. Si la question des territoires n'est pas absente elle est évoquée ici au travers des parcours familiaux, et constitue un cadre plutôt que l'objet même de l'analyse. L'attention sera portée sur les ressources et les opportunités que les migrants saisissent dans ces espaces, et notamment sur les réseaux sociaux qui s'y inscrivent.

Les éléments de recherche présentés sont issus d'un travail de thèse achevé en 2001²⁰. Alors que les recherches sur les migrations étaient fortement indexées à la question de l'intégration et que des travaux plus statistiques avaient mis en évidence des difficultés d'assimilation des Turcs, l'objectif poursuivi a été de suivre et de comprendre les chemins pris par les migrants, physiquement et symboliquement en les suivant à la fois en France et en Turquie. La problématique qui a d'abord guidé nos investigations s'est organisée autour de la question des usages de la parenté en situation migratoire. De ce point de vue, l'économie morale dont il sera question ici réfère à l'économie des échanges symboliques (Bourdieu, 1980), sans toutefois s'y réduire. Elle se donnait pour objet de saisir les recompositions des réseaux des migrants à travers les différents territoires dans lesquels ils s'inscrivent et de rapporter les parcours des personnes immigrées en France à ceux des autres migrants de leur entourage. L'enquête a porté sur neuf groupes familiaux²¹ installés dans la région de Saint-

²⁰ Autant-Dorier Claire (2002), *Chemins de familles entre France et Turquie : réseaux de parenté et négociation du destin en migration*, Thèse sous la dir. de A. Gökalp, EHESS. Certains éléments de cette thèse, repris dans le présent article, ont déjà fait l'objet de publications : « Mémoires de la migration, chronique de familles anatoliennes », *Histoires de famille et mobilités, Cahier du GREMMO*, n°7, Décembre 1999, pp.49-74 ; « Entre France et Turquie, recompositions familiales et communautaires », in *Dynamiques migratoires et rencontres ethniques*, textes édités par Ida Simon-Barouh, L'Harmattan, 1998, pp.289-304 ; « Les réseaux de parenté et les recompositions familiales des migrants de Turquie », in *Turquie, les mille visages. Politique, religion, femmes, immigration*. Ouvrage coordonné par Isabelle Rigoni, Collections "Points cardinaux", éd. Syllepse, 2000, pp.165-178.

²¹ Dans certains cas, seule une cellule familiale est installée en France et il s'agit à travers la reconstitution de généalogies et les histoires de familles de situer les positions et parcours des autres membres de la parenté ; dans deux cas, les familles comportent plusieurs cellules familiales, les primo-migrants étant venus en France à plusieurs, frères ou père et fils (ce qui représente environ 60 à 70 personnes). Nous avons réalisé auprès de ces

Etienne, dans diverses communes, et originaires de plusieurs régions en Turquie. La diversité des configurations familiales et des contextes d'installation devait permettre de mieux rendre compte de la différenciation des carrières des migrants.

Dans un premier temps, nous montrerons comment la place occupée dans les réseaux et la configuration de ceux-ci dans la migration joue un rôle central dans l'orientation des carrières des migrants. Dans un second temps, à partir de l'exemple détaillé du parcours d'une jeune femme, nous mettrons en évidence comment, au delà de ces orientations de carrière générales, se recomposent et se renégocient les attachements et les identités lors de moments clés où la mobilité joue un rôle décisif.

L'économie des échanges matériels et symboliques au cours de la migration

La première étape de la recherche a conduit à identifier trois types de situations relativement contrastés suivant les configurations des réseaux familiaux et communautaires dans lesquelles se trouvaient les hommes immigrés au moment de leur installation en France. Cette typologie permet d'insister sur la diversité du « destin » des migrants en mettant en évidence les économie morales singulières dans lesquels ils sont pris : soutiens, échanges, contrôles, dettes et autres redevabilités d'ordre matériel ou plus symbolique.

Il apparaît ainsi que certains se retrouvent seuls, à distance des membres de leur famille ou de personnes issues de leur village qui n'ont pas migré ou sont installés dans d'autres lieux de l'espace migratoire, en Allemagne notamment (Type 1). D'autres (Type 2) reconstituent partiellement la communauté villageoise dans les lieux d'installation en France, grâce à des pratiques de recrutement localisé (une entreprise française de Nevers a embauché plusieurs hommes du même village par le biais d'un bureau de recrutement installé dans la région de Kayseri, une partie de ces migrants s'est ensuite installée à Saint-Etienne). Enfin, certains sont porteurs d'un projet migratoire collectif qui engage plusieurs hommes d'une même fratrie ou un père et ses fils adultes (dans les deux cas de figure étudiés ces familles sont particulièrement nombreuses et « riches » en hommes : 15 à 20 entre la première et la deuxième génération). Ils reconstituent ainsi dans le lieu de résidence en migration l'ensemble du groupe familial et cela dans des délais beaucoup plus rapides que les autres (Type 3).

familles des entretiens individuels ou collectifs, de type récit de vie, et nous avons suivi leurs trajectoires plusieurs années (5 à 8 ans) lors de visites régulières en France et en Turquie.

Il semble que selon l'isolement plus ou moins important dans lequel le groupe familial immigré se trouve, il ne rencontre pas les mêmes contraintes ni ne dispose des mêmes ressources. Il se trouve également plus ou moins exposé ou protégé des aléas de la migration.

La situation en migration est elle-même liée à la position dans laquelle se trouvait le migrant avant son départ. La situation migratoire n'ouvre pas à des principes ou à des logiques radicalement nouveaux. Les principes de la parenté et le fonctionnement de l'économie domestique qui a cours avant le départ se prolongent dans l'organisation de celui-ci. Nous avons constaté que le départ d'un aîné est davantage préparé et soutenu. Il a pour rôle de porter le projet familial de migration. Inversement tel cadet qui est finalement envoyé en migration seulement au cas où, ou qui tente l'aventure de façon plus individuelle, bénéficiera de moins d'aide financière et morale. De même, la situation apparaît fort différente en fonction du nombre de frères et de la richesse économique relative de la famille. Les conditions économiques locales et le moment où se prend la décision de migrer par rapport au contexte plus général pèsent sur le parcours futur : suivant que l'on bénéficie d'un recrutement et de filières de migration officielle ou que l'on vient clandestinement, suivant que l'on a ou non des contacts personnels dans le lieu de destination, le vécu de la migration et les possibilités d'en tirer partie varient fortement. L'incertitude quant à l'emploi ou l'absence de statut légal conduit notamment à repousser le moment du regroupement familial.

Ces configurations de relations diversifiées semblaient ainsi induire un certain nombre de conséquences ou du moins être en rapport avec d'autres aspects de la carrière de ces migrants et de leur famille : sur le plan résidentiel et économique ainsi que sur le plan des principes moraux et des valeurs auxquelles ils étaient attachés. De fait, l'importance des liens avec les membres de la famille restés en Turquie, la redevabilité à l'égard de ceux-ci en fonction de l'aide apportée, ou les attentes en terme d'opportunités migratoires pèsent diversement sur chacun de ces migrants. De même, leur capacité à développer des activités, à faire face à des échecs ou à reconstruire des repères dans un contexte qui leur est étranger, ne sont pas de même nature et de même ampleur dans les trois types de situations identifiées.

Dans le **premier type de situation : les migrants isolés** rencontrent de nombreux obstacles qu'ils peinent à dépasser et se trouvent au moment où nous les avons rencontrés dans des situations de relative précarité. Ces difficultés ont conduit certains d'entre eux à se tourner davantage vers la religion et à concentrer leurs efforts sur la maîtrise morale de leur

entourage, notamment par une gestion rigoureuse des alliances de leurs enfants, en particulier de leurs filles. Les alliances sont à comprendre dans ce contexte comme un élément parmi d'autres de l'économie des échanges symboliques entretenus avec les proches en Turquie. On compense dans ce domaine les attentes ou exigences que l'on n'a pu satisfaire dans d'autres domaines (faire venir un nouveau candidat à l'immigration), ou bien l'on s'assure un certain équilibre pour l'avenir (jeune bru qui acceptera les principes de fonctionnement domestique ou gendre pouvant mettre sa force de travail au service de la petite entreprise familiale), ou encore on sauve la face sur le plan de la morale et du respect de la « tradition » pour faire oublier l'échec du projet initial d'enrichissement et de retour. Ce souci se traduit aussi par des investissements ostentatoires dans un logement en Turquie (appartements meublés *alla franca*).

Dans le second type de situation, réseau *hemsherilik*, les chefs de familles qui ont pu bénéficier du soutien des membres de leur village d'origine ou plus largement de la même région au moment de la migration, ont eux aussi été confrontés à l'adversité : faillites pour les uns, tentative de retour en Turquie échouée pour l'une des familles, périodes de chômage, RMI, invalidité... Ils sont néanmoins parvenus à y faire face en partie : à la suite des difficultés rencontrées dans le premier espace de migration, une réinstallation dans une autre ville (Saint Etienne) s'est effectuée grâce à des opportunités d'emploi offertes par ce réseau *hemsehrilik*. On constate toutefois que ce type de soutien reste ponctuel et relativement fragile. Les collaborations de travail ou les aides apportées ne se renouvellent pas lorsque de nouvelles difficultés apparaissent. Dans les trois familles concernées, un certain désinvestissement du pays d'origine a pu être constaté, les retours paraissent moins fréquents ; elles tiennent à distance les sollicitations venant de Turquie pour des mariages (repoussant ainsi l'âge du mariage) et les investissements s'orientent vers la stabilisation de leur situation en France à travers l'achat de leur domicile.

Enfin, le troisième type de situation apparaît très spécifique. **Le réseau de parenté**, par son importance numérique (en ce qui concerne les personnes installées en France cela représente environ 95 adultes dans un cas et 48 dans l'autre en 1998) et sa dimension symbolique, parce qu'il est géographiquement à proximité, ne constitue pas, de ce fait, une charge pour le migrant, mais au contraire une ressource significative. Ces familles s'organisent sur la base de ce soutien mutuel pour mettre en place des activités entrepreneuriales qui, de modestes au départ, prennent progressivement une réelle envergure. La constitution de ce que l'on peut appeler de véritables fronts de parenté (Giovanni Levi,

1989)²², dans le sens où une stratégie collective est engagée, permet des situations de réussites importantes. Les chefs de famille organisent ainsi une véritable entreprise familiale de développement économique : les gains permettent de réinvestir dans de nouveaux domaines ou sur de nouveaux marchés (de la vente sur les stands d'un marché à la boutique en ville, ou de la maçonnerie à la boulangerie industrielle), les membres de la famille contribuent à la prospérité des affaires familiales qu'ils soient rémunérés, déclarés ou pas, en situation « d'apprentissage », ou exploité(e)s. Ces activités ont permis de créer des emplois au delà de la famille et même au delà du groupe ethnique turc. Conjointement, la prégnance de ces relations familiales fortes n'empêche donc pas une ouverture des relations hors du cercle des proches, y compris sur le plan plus privé : nous avons pu relever au sein des familles ce type des unions mixtes (même si elles sont dans le même temps bigames, les hommes concernés ayant une compagne française en plus de leur femme turque). Enfin, dans l'un de ces deux groupes de parenté surtout, les réinvestissements vers la Turquie ne sont pas seulement de l'ordre de l'aménagement du retour (pour les vacances ou dans une perspective plus définitive), mais de projets qui ont une portée économique réelle, et constituent un redéploiement des activités exercées dans l'espace d'immigration (société d'import-export de tapis par exemple). Les fonds investis en Turquie contribuent paradoxalement à asseoir les activités économiques réalisées en France et à assurer des revenus complémentaires, et pas seulement à subvenir aux besoins de ceux de Turquie.

Réorientations des parcours et identités en mouvement

Malgré son intérêt, et la possibilité qu'elle donne d'exposer de façon synthétique des parcours et configurations complexes, cette typologie s'est avérée insatisfaisante pour saisir le développement des trajectoires individuelles. Effectivement, même si elle a pour vocation d'identifier des configurations de situations plus que des profils « identitaires », elle conduit néanmoins à catégoriser quelque peu les personnes qui s'y trouvent prises. Or, le déroulement ultérieur des histoires familiales et individuelles est venu fortement remettre en cause les attentes « prédictives » que nous avons eu tendance à forger ou les profils que nous avons cru identifier.

²² Pour une analyse plus détaillée des stratégies et usages de la parenté, voir notre article « La parenté 'faitiche'* ou Que fait-on faire à la parenté ? Des familles turques en migration », à paraître dans *European journal of Turkish studies* (www.ejts.org), « Les usages sociaux de la parenté, une étude comparée de l'Iran aux Balkans », numéro coordonné par Benoît Fliche.

Ainsi, alors que nous percevons la situation de certaines personnes comme difficile et laissant peu d'espoir d'amélioration, nous avons constaté des redéploiements au sein des familles identifiées comme relevant du premier type de situation :

Un jeune homme (dont la situation familiale correspondait au type 1), au chômage et touchant le revenu minimum d'insertion, a repris contact avec d'anciens voisins turcs installés en Alsace et a réussi à se professionnaliser là-bas avec succès. Un autre, qui avait poussé les études jusqu'en BTS, inquiet des difficultés qu'il allait rencontrer dans sa recherche d'emploi, s'est rendu en Turquie pour effectuer son stage de fin d'étude et envisage de combiner des activités à cheval entre la France et la Turquie. L'une des familles, pour mettre fin à des fréquentations hors mariage de leur fille mais aussi pour tenter de repartir sur de nouvelles bases économiques après la faillite de leur commerce, a décidé de retourner en Turquie et d'ouvrir un commerce au bas de l'appartement (immeuble de 3 ou 4 étages) acheté pour les retours estivaux.

Il est très significatif que les réorientations et les rebondissements intervenus dans les parcours des personnes suivies coïncident souvent avec des moments de circulation et de déplacements entre la France et la Turquie, le lieu d'installation initial en France, et d'autres espaces, le lieu d'origine en Turquie (le village) et des lieux de réinstallation différents (la ville). Le voyage lui-même semble constituer un point de basculement dans les trajectoires, une situation dans laquelle s'éprouvent les attachements et se redessinent les possibles ou une façon de matérialiser les choix de vie opérés. La mobilité constitue de la sorte une possibilité toujours actualisable. Comme le souligne Arjun Appadurai (2001), l'imaginaire migratoire est extrêmement présent ; imaginer faire sa vie ailleurs est une attitude qui semble aller de soi et constitue une ressource essentielle face aux résistances des sociétés locales. Il ne s'agit pas d'un ailleurs indéfini, mais au contraire de territoires interconnectés, points d'ancrage et de passages des divers réseaux familiaux, villageois, ethniques, objets de réactivation mais aussi de redéploiements. Les travaux d'Alain Tarrius (1993) et, à sa suite, de Lamia Missaoui (2003) mettent clairement en évidence comment ces territoires circulatoires et les compétences à la mobilité qui en sont constitutifs, contribuent aux fluidités de l'ethnicité. Non pas parce que la migration met des groupes ethniques simplement en situation de face à face mais parce qu'elle provoque des déplacements de frontières et des rapports différents aux frontières (entendues au sens concret comme abstrait). La frontière n'est pas seulement celle que franchissent les migrants ou la situation de confrontation que leur présence provoquerait entre deux cultures. D'une certaine manière, ils sont eux-mêmes traversés par et porteurs de frontières (Hannerz, 1997). L'examen de quelques segments du parcours d'une jeune femme,

qui correspondent à des moments de circulation, nous permettra de documenter ce point essentiel.

Les attachements combinés d'une jeune femme de France et de Turquie

Elif, née en 1976, est l'aînée de trois filles et un garçon. Les familles paternelles et maternelles sont originaires de la région de Eskisehir, dans le centre-ouest de l'Anatolie²³. A la génération des grands-parents, une première migration a été effectuée de la campagne vers la ville, puis vers l'Europe. Ses parents (nés en 1955 et 1957) sont venus chacun en France, dans la Loire, avec leurs parents et frères et sœurs respectifs dans les années 1970 alors qu'ils étaient adolescents (situation familiale correspondant au type 3). Les deux familles, déjà liées par des alliances préalables, les marient en 1975. Depuis leur divorce en 1994, Elif vit avec ses deux sœurs et son frère chez leur mère. L'ensemble du groupe de parenté a adopté la nationalité française et est fortement investi dans des activités commerciales et entrepreneuriales avec une réussite certaine, pour la famille paternelle en particulier. En comparaison d'autres familles rencontrées, les filles sont relativement libres de leurs sorties et tenues vestimentaires, elles ont pratiqué des activités sportives dans un club français mais font aussi partie d'un groupe folklorique turc, et si les petits amis sont un sujet de discussion fréquent, le mariage ne semble pas à l'ordre du jour à un âge où d'autres sont déjà mariées (16-18 ans). L'origine plus urbaine de la famille et sa réussite économique, une pratique religieuse faible²⁴, le fait que les parents soient venus en France avec leur famille élargie, comme le divorce des parents, semblent expliquer cette situation particulière. Nous connaissons alors la famille depuis deux ans au moment où nous les rejoignons en vacances en Turquie en 1996.

Elles séjournent dans un appartement situé dans un petit immeuble de trois étages dont la mère vient de faire l'acquisition à Eskisehir, un peu en dehors du quartier où réside le reste de la famille. Dès notre arrivée, un récit nous est fait des événements survenus après leur départ de France. Depuis le début de leurs vacances en Turquie mi-juillet, la demi-soeur du

²³ Une version plus détaillée de ce parcours a fait l'objet d'une publication précédente (Autant-Dorier, 2004).

²⁴ La famille est sunnite ; la mère de famille porte le foulard à la façon villageoise, mais ils ne fréquentent pas de salle de prière et respectent le ramadan de façon assez partielle. Les enfants n'ont en outre pas été inscrits à des cours religieux.

grand-père maternel a fait pression pour que Elif se fiance avec son fils²⁵. Elle refuse d'abord car il ne lui plaît pas, puis cède finalement face aux promesses de cadeaux et à la pression familiale. Le jour même la bague est achetée et le soir les fiançailles sont célébrées. Elif regrette son choix et cinq jours plus tard décide de rompre ses fiançailles. Sa mère, qui ne l'avait pas encouragée à dire oui, ne comprend pas pourquoi elle se rétracte finalement. Quand les oncles maternels apprennent sa décision, ils la battent. Son frère y participe également. Le lendemain, les oncles disent vouloir emmener Elif chez un *hoca* (sage-religieux), pour faire lever le sort qui a forcément été jeté sur elle. Elle refuse et critique ce recours religieux.

Ainsi ce qui aurait pu n'être qu'une petite aventure sans conséquences dans le registre des amours d'été propres à l'adolescence, devient, dans le contexte du retour en Turquie, une véritable histoire de famille, dans laquelle l'ensemble du groupe de parenté est engagé. Le rejet des fiançailles de la part de Elif paraît incompréhensible et blessant pour les parents du jeune homme qui vivent en Turquie. Tout se passe comme si ce geste demandait alors à être intégré dans le schéma traditionnel de l'atteinte à l'honneur. Les coups, donnés par les oncles maternels et le frère de Elif, apparaissent dans ce contexte comme une réaffirmation de la coutume : ils constituent une pratique de réparation immédiate. Or, ces hommes, qui vivent pour leur part en France, ne sont pourtant guère soucieux du bon respect des règles et coutumes. Mais, dans cet espace-temps du retour estival en Turquie, ils jouent là leur image face aux autres. Dans le contexte sensible des rapports entre apparentés vivant de part et d'autre des frontières, l'honneur n'est pas tant une valeur en soi qu'un registre de l'action qui permet de manifester l'importance accordée à la « face » de l'autre et de préserver le lien en réaffirmant les rôles et places de chacun.

Le second schéma mobilisé est celui des sortilèges. Une typification nouvelle de la situation faisant appel à ce registre de signification magico-religieux va permettre que le conflit soit finalement réglé. La venue, le lendemain, d'amies turques de France apparentées par alliance donne lieu à une lecture dans le marc de café : elles convainquent Elif qu'il s'agit bien d'un problème de sort et l'emmène chez un premier « hoca ». Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer spontanément, le recours à la divination et aux sorts n'est pas introduit ici par une personne âgée ou quelqu'un qui serait pleinement inscrit dans l'espace de référence villageois ; ce sont au contraire des jeunes femmes vivant en France, qui plus est

²⁵ Cette branche de la famille maternelle dont l'âge correspond à la génération de la mère de Elif, vit en Turquie, ce qui explique la pression forte exercée pour des mariages avec des filles turques de France : elles représentent la possibilité pour un homme de migrer légalement.

divorcées, qui produisent cette réinterprétation de la situation. Ce recours au registre symbolique constitue une ressource dont elles ont déjà éprouvé l'efficacité pratique qui justifie que l'on y croit. La visite auprès du « hoca » recommandé, très religieux, âgé et présentant un aspect mystique laisse Elif dubitative. L'un des oncles maternels recommande alors un « hoca » d'un genre nouveau : il a fait des études de théologie et de sociologie en Suisse, parle français et reçoit sa clientèle en blouse médicale. La séance apparaît comme un mélange de consultation médicale et psychanalytique et de séance de divination ou d'exorcisme que ne déniaient pas les praticiens de l'ethnopsychanalyse, jusque dans le traitement collectif qui est fait conjointement des symptômes de la jeune fille et des conflits familiaux.²⁶ A l'issue de cette séance, il est admis que Elif ne doit pas être condamnée par son comportement ni soumise à l'obligation de renouer ses fiançailles. De son côté, elle suit scrupuleusement les instructions données par le « hoca » (port d'amulette, consommation d'un breuvage spécifique), et la famille identifie quant à elle un jeteur de sort dont l'accusation permet de régler par ailleurs d'autres conflits.

Les sorts, de fait, se résolvent une fois que l'on a pu *dire* qui en était le coupable, renouer par la parole les liens sociaux de rivalité et de concurrence qui sont à la base des tensions dans le groupe (Favret-Saada, 1985). Ces épreuves contribuent simultanément à reconfigurer les réseaux de parenté situés en divers territoires et les références symboliques qui y circulent. Le recours au registre magique ne doit pas être compris dans ce cadre comme un repli vers un seul espace de référence (le village) ou un retour à « La » tradition mais plutôt comme un moyen d'accompagner les changements et de faire tenir ensemble les membres du réseau de parenté en intégrant les rivalités et attentes produites par la migration. Pour J. Favret-Saada (1985), les sorts et les pratiques pour les lever, apparaissent comme une forme particulière d'échanges de parole, une guerre de la parole, qui inscrit chacun dans un réseau de communication. Cette guerre les insère dans un même monde de signification, malgré leurs oppositions et différences et au delà des distances géographiques.

De retour en France, une période relativement calme durant l'hiver 1996-1997 a suivi les événements relatés plus haut. Une visite au printemps auprès de la famille ne laisse rien présager mais, alors que nous retournons les voir à l'automne, tous, à l'exception de la petite dernière plus jeune, sont en train de se marier et notamment Elif. Elle a entretenue pendant l'année une correspondance avec un jeune homme d'Istanbul rencontré dans le cadre d'une

²⁶ B. Latour (2000) souligne que « bien loin d'un retour à l'archaïsme ou d'un enchaînement à la culture Thobie Nathan fait un travail subtil de refabrication des personnes en leur donnant la possibilité de combiner des nouvelles attaches qui les font être ». Voir aussi Latour (1993).

réunion amicale à la fin de l'été précédent. Elif s'est alors rendue seule en Turquie fin août 1997 (cela n'était pas prévu au printemps) pour confirmer la relation ainsi établie et se fiancer puis se marier « sur les papiers » à cette occasion²⁷. Son mari travaille dans un service de la police. Elif valorise beaucoup cette activité professionnelle, qu'elle estime « assez haute ». Le statut de fonctionnaire a, en Turquie, un prestige certain. Elle décrit la famille de son mari comme aisée et ayant un mode de vie très « décontracté ». Elle dit même avoir été choquée de la désinvolture des relations entre hommes et femmes et des tenues des femmes, alors que l'été précédent, elle-même portait un short moulant très court pour se rendre à la plage ; mais là-bas, il n'y avait point de regards d'hommes qui la connaissaient, c'est donc plus le contexte et le cadre que la tenue en soi qui la gênent en l'occurrence. Elle conclut de ces différentes réactions qu'elle a finalement une mentalité assez arriérée. La confrontation, en Turquie, à un mode de vie auquel elle aspire pourtant en France l'amène paradoxalement à prendre conscience des valeurs et principes stricts qui lui ont été transmis. Elle évoque, en quasi-sociologue, que ces manières d'être incorporées (« qui sont à l'intérieur de moi ») fonctionnent presque malgré elle.

La question qui se pose ensuite est celle de leur pays de résidence, question qui ne semble pas avoir été discutée avant le mariage. Mahmut voulait que Elif vienne vivre en Turquie ; il n'a pas du tout envie de venir en France. Il craint, à juste titre d'être fortement déclassé professionnellement. Elif, quant à elle, ne souhaite pas aller vivre en Turquie ; elle ne veut pas laisser sa mère et s'éloigner de sa famille. A ce moment là, rien n'a été décidé, mais il prend tout de même des cours de français dans l'éventualité d'une venue en France. Après son retour de Turquie, Elif a loué un appartement dans un immeuble appartenant à un Turc et elle a écrit à son mari qu'il était trop tard pour renoncer à venir. Les négociations sur le lieu de résidence constituent dans le même temps des négociations sur le statut professionnel et les rôles respectifs des deux époux. C'est finalement Elif qui l'emportera.

La capacité de circulation entre les différents espaces géographiques et symboliques fonctionne pleinement dans cet épisode de l'histoire d'Elif. Traversant les frontières, elle est aussi traversée de frontières, tout autant confrontée à leurs brouillages qu'opératrice de ceux-ci. Les rebondissements de son histoire se matérialisent géographiquement, dessinant une topographie de son itinéraire intime. Ce qui guide les modes d'action apparaît non réductible à

²⁷ Le mariage est réalisé sur le plan administratif afin d'entamer rapidement la procédure d'immigration du conjoint en France, mais il ne sera socialement célébré que plus tard.

des appartenances absolues, ou à la seule volonté d'un sujet plein et intègre. Les situations dans lesquelles les personnes sont prises les constituent comme un champ de forces en confrontation et en mouvance. (Laplantine et Nouss, 1997, p.94). La logique combinatoire à l'œuvre dans ce parcours n'apparaît possible que parce qu'il n'y a pas, d'un côté, un univers turc traditionnel préservé en Turquie ou par les parents, et, de l'autre, un univers occidental, expérimenté ici par les jeunes. Il y a déjà croisement, combinaison, intrication dans les divers espaces et pour les différentes personnes.

La capacité à jouer de plusieurs registres doit être comprise comme un enrichissement plutôt que comme un appauvrissement, dans la mesure où elle constitue une ressource de l'action. Le jeu entre divers territoires et entre divers univers de références permet de faire face à la situation même si cela ne signifie pas toujours que les choix opérés soient pertinents et évitent les souffrances et les échecs. Mais, il convient d'insister sur le fait que les principes, valeurs, références, savoirs, mais aussi les personnes pris dans ces jeux ne sont pas déjà là, à disposition des « acteurs », comme des entités pures ou des sujets autonomes qu'il suffirait de mobiliser. Ils se construisent dans la relation aux autres et au travers des actions qui leur donnent sens. Ils conviennent alors, avec Bruno Latour (2000), de penser les attachements qui font agir et qui sont dans le même mouvement définis par leurs usages plutôt que de chercher à définir une bonne fois pour toute des identités ou des appartenances.

S'il y a dans l'économie morale de la migration un sujet moral en devenir, il nous importe d'insister d'abord sur le mouvement de devenir plutôt que sur son hypothétique aboutissement.

Conclusion

A l'issue de la présentation de ces analyses, il semble nécessaire d'insister sur leur caractère situé et daté pour questionner, d'une part, la pertinence de ces approches sur le plan méthodologique et, d'autre part, l'actualité et les évolutions des phénomènes examinés.

Le parti pris d'accompagner les populations étudiées dans le temps et dans l'espace constitue une caractéristique forte de ces travaux, un acquis méthodologique requis par les activités observées et qui pose plusieurs questions. Sur le plan des acquis, la circulation aux côtés des populations migrantes permet de mesurer les épreuves et situations qu'elles ont à affronter comme les ressources et cadres sur lesquels elles s'appuient. Elle introduit le

chercheur à la diversité des espaces et des mondes traversés et à leurs imbrications. De façon complémentaire, suivre des populations sur plusieurs années, revisiter des lieux et espaces à distance dans le temps donne à lire les transformations à l'œuvre.

Pour autant, le sens, la nature, la portée de cet accompagnement reste incertains, au défi de lacunes. L'investissement personnel et le temps qu'implique ce type de démarche conduisent nécessairement à limiter la taille des unités ainsi abordées. Les « populations » qui font l'objet de ce type d'investigation, ou du moins qui sont au cœur de celle-ci, sont souvent réduites à quelques individus ou à de petits groupes. De même, les parcours appréhendés sont davantage des fragments ou des moments de parcours que des itinéraires saisis dans leur totalité. Enfin, les situations et interactions saisies demeurent relativement ponctuelles et les observations non systématisables. Les analyses qui font de l'espace une entrée, se retrouvent elles-mêmes bousculées. Les formes spatiales auxquelles elles s'intéressent sont des configurations matérielles et narratives, à la fois durables et flexibles, dont les formes de socialisation évoluent selon des usages labiles et multiples.

Ainsi, malgré la richesse des observations et recueils effectués, se pose la question des interprétations que l'on en fait. Le risque est bien réel, et attesté par nos expériences, de se laisser aller à des prédictions, dans le meilleur des cas à des hypothèses, qui sont pour le moins fragiles. Des collections de parcours sont souvent restitués par le biais de constructions typologiques ou d'identification de logiques plus générales, qui conduisent parfois à enfermer les situations singulières dans des scénarios figés ou des destins déjà écrits. La mise en série de photographies datées d'objets urbains en mutation rapide suggère parfois des destins et des scénarios de moyenne durée, qui peuvent être bousculés par des événements imprévus, dont les coordonnées ne sont pas que locales. Lorsque le principe d'un suivi dans la durée est poussé suffisamment loin, les hypothèses formulées sont finalement démenties. Les basculements, réorientations, recompositions ne sont pas rares. C'est alors la labilité des situations et les interprétations qui peuvent en être faites sur lesquelles il convient d'insister dans une perspective d'analyse plus pragmatique, tenant compte de réorientations de courants d'échanges, d'évolutions difficilement prévisibles, d'événements majeurs et programmés et non programmés.

Le renforcement du contrôle des frontières européennes, les situations consécutives au 11 septembre 2001, les débats et prises de position autour de l'entrée de la Turquie dans l'Europe marquent l'actualité du monde et des migrations: ils interviennent fortement sur les destins des espaces/temps soumis à l'observation ainsi que sur les parcours et mobilités des

migrants. En ce sens, ils renforcent l'intérêt accordé à la manière dont différents mondes sociaux existent ensemble, se touchent, se recouvrent, se dissocient, sur la manière dont leurs normativités interagissent. Ils ouvrent à une interrogation sur la nature même des passages de frontières d'un monde à l'autre, et des frontières elles-mêmes, espaces et confins autant que lignes de démarcation et frontières nationales et territoriales, mettant à l'épreuve les qualités de la vie sociale et publique. Une autre dimension politique de l'anthropologie du voyage ?

Bibliographie

Appadurai Arjun (2001), *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot (édition originale 1996), 319 p.

Autant Claire (2000), « Les réseaux de parenté et les recompositions familiales des migrants de Turquie », in *Turquie, les mille visages. Politique, religion, femmes, immigration*. Ouvrage coordonné par Isabelle Rigoni, Collections « Points cardinaux », éd. Syllepse, pp.165-178.

Autant Claire (2004), « Traversée de frontières. L'identité combinée d'une jeune fille de France et de Turquie au fil du temps », in *Faire figure d'étranger, regards croisés sur la production de l'altérité*, Dir. Claire Cossée, Emmanuelle Lada, Isabelle Rigoni, Armand Colin, Paris, 2004, pp.103-118.

Bourdieu Pierre (1980), *Le sens pratique*, Coll. Le sens commun, Paris, éd. de Minuit; 460 p.

Favret-Saada Jeanne (1985), *Les mots, la mort, les sorts : La sorcellerie dans le bocage*, Paris, coll. Folio/Essais, première édition 1977, Gallimard.

Fliche Benoît (2006), coordonné par, « Les usages sociaux de la parenté, une étude comparée de l'Iran aux Balkans », *European journal of Turkish studies* www.ejts.org, à paraître.

Hannerz Ulf (1997), « Borders », in *International Social Science Journal*, n°154, December: Anthropology – Issues and perspectives: II - sousing out new possibilities, Blackwell Publishers/ UNESCO, pp.537-548.

Laplantine François et Nous Alexis (1997), *Le métissage*, Paris, Flammarion, collection Dominos, 127 p.

Latour Bruno (1993), *Petite réflexion sur le culte des Dieux faitiches*, Paris, Synthélabo.

Latour Bruno (2000), « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement », in *Ce qui nous relie*, coordonné par André Micoud et Michel Peroni, CRESAL, La tour d'Aigue, éditions de l'Aube, pp.189-206.

Levi Giovanni (1989), *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard.

Missaoui Lamia (2003), *Les étrangers de l'intérieur. Filières, trafics et xénophobie*, Payot, 272 p.

Tarrius Alain (1993), « Territoires circulatoires et espaces urbains. Différenciation des groupes migrants », *Les annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, pp. 50-60.